

Chronique

NAPLES NOUVELLE

A prononcer le nom s'élève de Naples, cette Napoli dont les trois syllabes ont été de tout temps des gréjoles de tarantelle au vit de nos oreilles, quelle brûlante image d'azur de soleil, de fête jaillit dans la seconde devant nos yeux. Le pays qui nous lance au visage tout à la fois la fraîcheur de ses eaux et la senteur de ses oranges, dont le golfe ruisse de paillettes d'un incendie perpétuel, et du cap Misène à la pointe de Sorrente, arrondi son ample rivage ainsi qu'un assise où les passions de l'amour découvrent depuis tant de siècles le fief de leur rêve, ne semble-t-il pas héni des lieux qui y vivent chanter les poètes de la latinité et, avant eux, les philosophes de l'Hellade ?

Voici venir le temps où accourt vers ses bords la foule des voyageurs en quête de fascinants horizons et de chaleur de vivre. Retrouveront-ils aujourd'hui, et plus encore demain, la cité abondamment décorée par tant d'écrivains, celle où le rumeur du peuple écumait ses vagues de vivre, où la rue n'était qu'un flot ininterrompu de ramins, de marchands, d'ambulateurs, de chanteurs et de guitaristes, où toute chose enfin se mouait en une fresque dont le pittoresque multicolore et grouillant n'allait pas sans heurter parfois les principes de l'hygiène, voire de certaines bienséances ?

En vérité, une légère décevance s'emparera de celui qui, fidèle au souvenir de cette Naples fumante, y reviendra à l'heure présente. Toutefois, quel que soit le dégoût de l'air, il pourra-t-il flâner comme jadis à travers le labyrinthe des vicoli et des salite qui grimpent, de Chiaia et de la via Roma, au long des flancs du Vomero, ou qui descendent du corso Umberto vers le port marchand, la place du Mercato et celle du Carmine. Là, lui sera donné encore de suivre le spectacle kaléidoscopique du petit peuple, et de ces chambres d'hôtel de planches sur la mer, où l'on dort, dont le décor possède, si l'on peut dire, son style, avec les lits de toute la famille serrés les uns contre les autres, le mobilier banal, les murs détrepés et la veillesse asphatiquée aux pieds de la Madone. Mais que le curieux avide de ce spectacle s'empresse de le fixer dans sa mémoire ! Ici peu, l'univers des basés napolitains ne sera plus que l'ombre d'un monde, le régime de la misère, l'immobilité des principes, l'absence de toute vie sociale, les plus modernes de l'hygiène et du confort.

Mais cette population, dira-t-on, entreprendra-t-elle de se transformer, elle aussi ? Certes ! A cet égard, les résultats les plus efficaces ont couronné déjà l'œuvre du fascisme. Au sein du petit peuple napolitain, deux gamins s'imposaient à l'attention par leur caractère bien singulier, le monello et le scugnizzo. Tous deux, à la fin de la guerre, furent envoyés dans les colonies, le second abandonné à lui-même. Ce dernier, l'une des vertus du régime actuel que d'avoir porté secours à cette enfance infortunée. L'autome dernier, j'ai pu, grâce à la courtoisie du haut-commissariat de la province, visiter quelques colonies d'enfants établies au long du golfe de Pozzuolo : celle de Baia, « l'Aurelia Padovani » ; celle de l'Arco Felice, « Michele Bianchi » ; celle de Capri, « l'Isola ». Les fameux scugnizzo de Naples, recueilli, éduqué, pourvu dans la vie d'un métier qui lui donne son pain et sa dignité d'homme, n'offrira-t-il bientôt plus rien de commun avec le jeune vagabond qui fut si longtemps l'une des figures typiques de la misère napolitaine.

De l'air, de l'eau, de la lumière, voilà ce que le régime fasciste a apporté à la population d'un vivifiant privé. Par ailleurs, d'autres changements acquis à la grande ville. Tunnel de la Victoire, prolongement de la via Caracciolo en direction du Pausillipe, réfection de nombreuses églises, isolement et restauration du Castel Nuovo, plantation des vastes jardins du Pausillipe, que sillonnent de larges avenues d'où le regard épouse le cercle magique du golfe et des îles, Capri, Ischia, Procida. Et c'est encore l'aménagement récent de l'instinctive messe nationale, grâce auquel de nouvelles œuvres vont aujourd'hui le jour. C'est enfin l'entreprise de l'agrandissement du port, dont le régime a résolu de faire le port rapide de l'Italie, le port des grands paquebots, comme celui de Gènes en est le premier port commercial. Gare maritime pour le débarquement des passagers, nouvelles grues, stations cinématographiques, toutes ces œuvres, que l'on conduira jusqu'au-delà de plus élevé du perfectionnement moderne, des équipes

d'ouvriers travaillent jour et nuit depuis plusieurs mois. Là encore, sur une longueur de plusieurs kilomètres, tout un aspect nouveau de la ville révélera au regard de la foule l'effort du régime et son intelligence des temps. Naples nouvelle ? Il n'est pas jusqu'à la province entière qui ne reçoive son bénéfice actif de cette fièvre de rajustement. De l'antique Cuma, dont M. Mairuri, le directeur du musée de Naples et des fouilles de Campanie, repartit tout récemment à la recherche, jusqu'à Herculanum, Pompéi, Positano, Capri, auxquels il arrache peu à peu de nouveaux secrets et des trésors inconnus, les fouilles patiemment poursuivies nous montrent, en nous restituant le visage du monde enseveli dans la terre de ces bords tyrrhéniens, l'enchaînement des travaux qui, se succédant à travers les siècles, ont formé, au nom d'une même volonté et d'un idéal semblable, le monument gigantesque de la tradition gréco-latine.

Evénement des quartiers délabrés et mal-sains afin d'en construire de confortables, édicification d'un port qui complètera parmi les plus prestigieux du monde, restaurations dans tous les domaines, fondations innombrables d'œuvres d'assistance publique, comment n'approuverait-on pas avec admiration pareille activité ? Et depuis l'autome dernier le château de Anjou, le Castel Nuovo, n'abrite-t-il pas une Exposition coloniale du plus vivant intérêt, dont l'esprit obéit aux mêmes préoccupations de l'intelligence et de la vie modernes ?

En face de ce renouvellement général il est pourtant une inquiétude que j'ai décelée à plusieurs reprises, tant chez maints Napolitains que chez nombre d'étrangers : celle du sort réservé à ce qui fut de tout temps la couleur de Naples. Inquiétude exagérée, nous le croyons, mais légitime aussi. Car, il faut le dire avec fermeté, ce qu'on appelle l'Italie des poètes, non sans doute ironie parfois, cette Italie existe, et de telle manière et avec une telle force qu'elle est l'un des éléments essentiels, dans les réalités capitales de l'Italie tout court. Déjà plus d'une fois, la fête unificatrice s'est évanouie. Montevergine, qui au lendemain de la Pentecôte provoquait un éclatant déploiement de chevaux, d'attelages, de bannières au long de Chiaia, n'existe plus depuis qu'autom et cars remplacent les carrozzelle et leur pittoresque équipage. Le Carnaval, qui multipliait si plaisamment son truculent visage, est mort. L'an dernier, quel il n'ait pas jusqu'à la fête unificatrice, celle de Piedigrotta, celle de la chanson, qui ne se soit vu privée de son concours habituel ? La San Gennaro, celle du saint protecteur de la ville, demeure seule intacte. Ce n'est pas assez. L'on comprend l'inquiétude des poètes. Au si légitime renouvellement de la vie de la cité, qui ne souhaiterait que ces changements réalisés sans que l'âme de la ville ne soit effacée ? L'âme du pays revivra dans toute leur joie, dans toute leur effusion, dans toute leur parole ?

Si nun se canta, se more, dit un adage napolitain. A Naples, si l'on ne chante pas, l'on meurt. Et c'est la vérité. Naples sans chanson ne serait plus Naples. Par bonheur, nous sommes témoin de cette chanson n'est pas morte. Mais nous souhaitons de revoir les carrozzelle de Montevergine, les chevaux fleuris de la Sant'Antonio, les maschele du Carnaval et la tumultueuse fête de Piedigrotta. Alors, la tradition du pays, forte de sa sève, fidèle à son rythme, s'épanouira dans la double manifestation de sa physiologie actuelle comme de son visage de toujours, et la généreuse Naples, toute grise de sa couleur, de sa musique et de sa vie, réalisera pleinement pour la joie de tous sa vivante unité. Si l'édification de la nouvelle Naples mérité notre admiration, nous gardons également notre sympathie à maints aspects de celle d'hier. De la fusion de ces deux villes quelle image pourrions-nous contempler qui ne soit celle d'un corps retrempe dans un sang neuf, appuyé sur une base solide, le pied d'un inébranlable passé et sur celle, éternelle, d'un alerte avenir, dressant devant nos yeux la vision d'une cité que d'instinct nous nommerons Naples éternelle ?

EDOUARD SCHNEIDER.

SOUSCRIPTION pour élever un monument à la mémoire du ROI ALBERT I^{er}

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes MM. Thibaud Gibbs et Cie (1.000 fr.), M. G. Blanchard, notaire à TREVOUX (50 fr.), A. S. à Saint-Cloud (25 fr.), etc.

NOUVELLES DU JOUR

Un télégramme de M. Pierre Laval à M. von Berger-Waldenegg

Le ministre des affaires étrangères communique : En réponse au message que le baron von Berger-Waldenegg lui avait adressé, M. Pierre Laval a adressé au ministre des affaires étrangères d'Autriche, à Londres, le télégramme suivant : « Je remercie Votre Excellence du message qu'Elle a bien voulu m'adresser de Boulogne-sur-Mer. Je partage avec Elle la conviction que nos entretiens contribuent utilement à maintenir et à organiser la paix si nécessaire à tous les peuples. »

Après l'agression communiste de Billancourt

M. Fernand Laurent, député de la Seine, a adressé à M. Marcel Reginier, ministre de l'Intérieur, une lettre dans laquelle il apporte quelques précisions sur l'incident qui s'est produit dimanche à Billancourt, et au cours duquel un jeune homme, M. Carré, appartenant à une organisation nationale, a été, sans la moindre provocation de sa part, agresseur par quatre jeunes gens portant l'uniforme d'une formation de combat d'extrême gauche.

M. Fernand Laurent déclare qu'il partage entièrement le sentiment du président de la Chambre, qui la rue devait être interdite à la politique; mais il s'agit de savoir, ajoute-t-il, si le gouvernement voudra faire la différence entre ceux qui n'ont d'autre passion que la défense de l'idéal français et ceux qui, pour propager l'évangile d'une révolution internationale, se livrent sur la voie publique, dont ils se croient les maîtres, à d'abominables agressions qui relèvent des juges de droit commun.

Le droit de vote des femmes

La procédure de discussion immédiate est engagée à la Chambre sur la proposition Fayssat, Henry-Paté, Scapini, Brandon, Louis Sellier demandant, pour les Françaises, le droit de vote aux élections municipales.

Au conseil de la fédération socialiste de la Seine (S. F. I. O.)

En vue du conseil national du parti socialiste (S. F. I. O.) qui doit se tenir à Paris dimanche prochain, le conseil fédéral socialiste de la Seine s'est réuni, hier soir, à la Maison de la mutualité.

Le débat s'ouvrira en fin de séance, vendredi prochain, 1^{er} mars.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

Le discours prononcé dimanche par le Führer à l'occasion du 15^e anniversaire du national-socialisme a été lu par les journaux de la capitale. Il est net de lire l'ère nouvelle, l'ère du Journal, entre autres, pour s'en assurer.

On recueille, en effet, ces commentaires sous la plume de Saint-Brice (le Journal) : Les manifestations aux fêtes de la célébration du cinquantième anniversaire de la croisée hitlérienne ne pouvaient venir à propos. Elles mettent en pleine lumière l'état d'esprit dans lequel l'Allemagne aborde l'organisation de la sécurité.

On ne voudrait seulement qu'on nous dise une fois pour toutes en quel consiste « le droit » du peuple allemand.

Si c'est le droit à la vie, nous sommes d'accord. Si c'est le droit à la mort, nous le revendiquons tous. Et nous nous rendons compte de plus en plus que nous sommes des peuples européens, la défense de ce droit pose un problème chaque jour plus difficile. On ne peut le résoudre qu'à une condition : comprendre que les procès de bannissement et de prestige sont, sur le vieux continent, le résultat de la décadence.

La vie économique

La coordination du rail et de la route

Le Journal officiel publie aujourd'hui le règlement d'administration publique qui définit les bases détaillées d'établissement des ententes entre les entrepreneurs de transports par routes et les chemins de fer pour l'organisation des transports publics de voyageurs.

Le décret-loi du 19 avril 1934 avait créé auprès du ministre des travaux publics un comité de coordination composé de cinq experts et d'un arbitre et chargé de rechercher des ententes directes entre tous les transporteurs. Des conversations s'engagèrent alors dans diverses régions entre la route et le rail et révélèrent des possibilités d'accord pour l'organisation des transports de voyageurs.

Aussi le comité de coordination, lors de sa réunion en septembre 1934, put dresser un plan général d'organisation des ententes pour toute la France. Après trois mois d'études, il a l'honneur d'établir un projet de règlement qu'il a remis le 22 décembre 1934 au ministre des travaux publics. Ce décret, mis au point par le ministre, vient d'être signé et sera publié au Journal officiel, après avis du Conseil d'Etat.

Ses principales dispositions sont les suivantes : L'organisation des chemins de fer, qui concourent à l'élaboration des ententes, est soumise à leur application. Les membres de ces comités votés ont été élus à bref délai et les comités eux-mêmes fonctionneront d'ici quelques semaines. Les propositions qu'ils auront présentées seront, après avis des préfets et consultation des divers intéressés, transmis au comité de coordination. Les ententes sanctionnées par le ministre des travaux publics seront exécutoires.

Les « plans de transport » départementaux ou régionaux répartiront le trafic des voyageurs entre les transports automobiles et les chemins de fer. Les mesures prises coordonneront les transports par le rail et la route. Elles permettront de réduire, dans une proportion appréciable, le déficit de certains services à raison des avantages offerts par d'autres moyens de transport assurés par les chemins de fer. Nous voulons parler de régularité et de sécurité.

Enfin, les accords assurés, dans la plus large mesure possible, et pour le plus grand bénéfice des voyageurs, des correspondances des services automobiles entre eux et avec le chemin de fer.

Les premières réalisations peuvent être considérées pour l'Etat comme un succès. Elles réduiront, dans une proportion appréciable, le déficit de certains services à raison des avantages offerts par d'autres moyens de transport assurés par les chemins de fer.

QUESTIONS SOCIALES

Le chômage et la crise des domestiques

Loin de s'atténuer, la crise du chômage s'aggrave tous les jours, et il n'y a, à cette heure, pas moins de 500.000 personnes qui vivent de leur cœur vers la collectivité — sans compter ceux leur qui, bien que n'ayant pas de travail, ne touchent pas, pour des raisons diverses, l'allocation.

Mais, dira-t-on, alors que tant de gens sont dans la gêne, voire dans la misère, faut-il avoir un emploi, comme se fait-il que des employeurs ne puissent trouver le personnel dont ils ont besoin, alors que dans la catégorie qui nous intéresse, il y a tant de personnes qui manquent de travail ? Nous voulons parler des domestiques, et, plus particulièrement, des bonnes à tout faire.

Le chômage, qui sévit depuis 1931, ne paraît pas en ce qui concerne les domestiques, avoir subi de crise dont se plaignent toutes les maîtresses de maison.

Aujourd'hui encore, bien que les revenus de la classe moyenne aient baissé dans des proportions considérables, les domestiques qui manquent d'emploi ont été congédiés par mesure d'économie, il est très difficile — le nombre des offres restant d'ailleurs considérable, — de trouver une bonne à tout faire.

Or, à la date du 2 juin 1935, il y avait, dans le département de la Seine, dans la catégorie du personnel domestique, 10.000 femmes bénéficiaires du secours de chômage, dont 5.776 femmes de ménage et 2.224 personnes qui manquent de travail par la main-d'œuvre domestique qui manque, et en arrivant à se demander quelles sont les raisons d'un état de choses aussi paradoxal qui peut, à première vue, apparaître comme un malentendu, nous constatons que les offres de travail ne sont pas suffisantes pour combler les besoins.

Un terminant l'Echo de Paris demande aux pouvoirs publics de faire cesser « le siège de Reully ».

A L'HOTEL DE VILLE

La santé de M. Victor Constant. Victime d'un accident d'automobile dans lequel il avait eu un triple fracture du bras gauche, M. Victor Constant, député de la Seine, se trouvait, avant d'être transporté dans une clinique de l'avenue Junot.

A ce sujet, la présidence du Conseil municipal a communiqué hier les nouvelles suivantes du conseiller de Clignancourt :

Sur son insistance, M. Victor Constant a pu être ramené à son domicile, 17, rue de Tréguine.

Les étrangers dans les manifestations. Par voie de question écrite au préfet de police, M. Georges Bernard, conseiller général de Vincennes, a demandé à l'administration de délivrer, du 15 octobre 1933 au 15 février 1935, des cartes de travail aux ouvriers étrangers.

M. Bernard remarque que, au cours des dernières élections municipales, les étrangers ont été admis à voter, ce qui a permis à l'administration de constater que plusieurs étaient arrivés, figurant parmi les manifestants arrêtés. Aussi le conseiller de Vincennes proteste-t-il contre la présence de ces individus qui abusent de l'hospitalité qui leur est consentie.

LA VIE ECONOMIQUE

La coordination du rail et de la route

Le Journal officiel publie aujourd'hui le règlement d'administration publique qui définit les bases détaillées d'établissement des ententes entre les entrepreneurs de transports par routes et les chemins de fer pour l'organisation des transports publics de voyageurs.

Le décret-loi du 19 avril 1934 avait créé auprès du ministre des travaux publics un comité de coordination composé de cinq experts et d'un arbitre et chargé de rechercher des ententes directes entre tous les transporteurs. Des conversations s'engagèrent alors dans diverses régions entre la route et le rail et révélèrent des possibilités d'accord pour l'organisation des transports de voyageurs.

Aussi le comité de coordination, lors de sa réunion en septembre 1934, put dresser un plan général d'organisation des ententes pour toute la France. Après trois mois d'études, il a l'honneur d'établir un projet de règlement qu'il a remis le 22 décembre 1934 au ministre des travaux publics. Ce décret, mis au point par le ministre, vient d'être signé et sera publié au Journal officiel, après avis du Conseil d'Etat.

Ses principales dispositions sont les suivantes : L'organisation des chemins de fer, qui concourent à l'élaboration des ententes, est soumise à leur application. Les membres de ces comités votés ont été élus à bref délai et les comités eux-mêmes fonctionneront d'ici quelques semaines. Les propositions qu'ils auront présentées seront, après avis des préfets et consultation des divers intéressés, transmis au comité de coordination. Les ententes sanctionnées par le ministre des travaux publics seront exécutoires.

Les « plans de transport » départementaux ou régionaux répartiront le trafic des voyageurs entre les transports automobiles et les chemins de fer. Les mesures prises coordonneront les transports par le rail et la route. Elles permettront de réduire, dans une proportion appréciable, le déficit de certains services à raison des avantages offerts par d'autres moyens de transport assurés par les chemins de fer. Nous voulons parler de régularité et de sécurité.

Enfin, les accords assurés, dans la plus large mesure possible, et pour le plus grand bénéfice des voyageurs, des correspondances des services automobiles entre eux et avec le chemin de fer.

Les premières réalisations peuvent être considérées pour l'Etat comme un succès. Elles réduiront, dans une proportion appréciable, le déficit de certains services à raison des avantages offerts par d'autres moyens de transport assurés par les chemins de fer.

QUESTIONS SOCIALES

Le chômage et la crise des domestiques

Loin de s'atténuer, la crise du chômage s'aggrave tous les jours, et il n'y a, à cette heure, pas moins de 500.000 personnes qui vivent de leur cœur vers la collectivité — sans compter ceux leur qui, bien que n'ayant pas de travail, ne touchent pas, pour des raisons diverses, l'allocation.

Mais, dira-t-on, alors que tant de gens sont dans la gêne, voire dans la misère, faut-il avoir un emploi, comme se fait-il que des employeurs ne puissent trouver le personnel dont ils ont besoin, alors que dans la catégorie qui nous intéresse, il y a tant de personnes qui manquent de travail ? Nous voulons parler des domestiques, et, plus particulièrement, des bonnes à tout faire.

Le chômage, qui sévit depuis 1931, ne paraît pas en ce qui concerne les domestiques, avoir subi de crise dont se plaignent toutes les maîtresses de maison.

Aujourd'hui encore, bien que les revenus de la classe moyenne aient baissé dans des proportions considérables, les domestiques qui manquent d'emploi ont été congédiés par mesure d'économie, il est très difficile — le nombre des offres restant d'ailleurs considérable, — de trouver une bonne à tout faire.

Or, à la date du 2 juin 1935, il y avait, dans le département de la Seine, dans la catégorie du personnel domestique, 10.000 femmes bénéficiaires du secours de chômage, dont 5.776 femmes de ménage et 2.224 personnes qui manquent de travail par la main-d'œuvre domestique qui manque, et en arrivant à se demander quelles sont les raisons d'un état de choses aussi paradoxal qui peut, à première vue, apparaître comme un malentendu, nous constatons que les offres de travail ne sont pas suffisantes pour combler les besoins.

A L'HOTEL DE VILLE

La santé de M. Victor Constant. Victime d'un accident d'automobile dans lequel il avait eu un triple fracture du bras gauche, M. Victor Constant, député de la Seine, se trouvait, avant d'être transporté dans une clinique de l'avenue Junot.

A ce sujet, la présidence du Conseil municipal a communiqué hier les nouvelles suivantes du conseiller de Clignancourt :

Sur son insistance, M. Victor Constant a pu être ramené à son domicile, 17, rue de Tréguine.

Les étrangers dans les manifestations. Par voie de question écrite au préfet de police, M. Georges Bernard, conseiller général de Vincennes, a demandé à l'administration de délivrer, du 15 octobre 1933 au 15 février 1935, des cartes de travail aux ouvriers étrangers.

M. Bernard remarque que, au cours des dernières élections municipales, les étrangers ont été admis à voter, ce qui a permis à l'administration de constater que plusieurs étaient arrivés, figurant parmi les manifestants arrêtés. Aussi le conseiller de Vincennes proteste-t-il contre la présence de ces individus qui abusent de l'hospitalité qui leur est consentie.

ACADEMIES, UNIVERSITES, ECOLES

Académie des sciences

Le cinématographe en relief. — M. Louis Luro, directeur de l'Institut national de cinématographie en relief, dont nous avons donné un exposé, hier, aux Dernières nouvelles.

Un procédé d'analyse de la pulpe de betterave. — Dans une note sur le sujet, M. Viala, MM. Emile Saillard et Roger Saunier démontrent une méthode de détermination des matières minérales dans les betteraves à sucre. La méthode est basée sur la conductibilité électrique de jus obtenus par digestion à chaud de la râpure de betterave, avec ou sans acide acétique. Les matières minérales diminuent le rendement en sucre des betteraves mises en œuvre pour la fabrication du sucre.

Les variations de la lumière du ciel nocturne. — MM. Cabannes et Dufay envoient à l'Académie une note sur les variations de la lumière du ciel nocturne. Au moyen d'un spectrographe extrêmement lumineux, les auteurs ont réussi à photographier le spectre de la faible lumière que nous envoie le ciel nocturne. L'étude de ce spectre montre qu'il contient des raies brillantes, dont l'intensité varie régulièrement au cours de l'année. Le maximum de la lumière du ciel nocturne se trouve dans le plan de l'équateur solaire, ce qui fait penser à une illumination de notre haute atmosphère par des particules à grande vitesse émises par le soleil.

Cultiv-vaccination des souris contre le sarcome. — MM. Besredka et Gross montrent, dans une note présentée par M. Mesnil, que si l'on inocule dans l'épaisseur de la peau des souris une émulsion sarcomateuse, on voit apparaître un nodule qui reste enlevé au point d'injection, puis régresse et finit par s'éliminer. Les souris ainsi vaccinées par leur mère, ou par leur mère, ne montrent plus de réactions à toute nouvelle inoculation.

Un nouvel hématozoaire. — M. Lapique communique une note de M. Brumpt qui décrit un nouvel hématozoaire de la poule. Il considère que ce parasite, comme tous ceux qui déterminent le paludisme des oiseaux, peut être transmis par un oiseau qui a été découvert en ces dernières années et qui sont susceptibles d'être utilisés contre le paludisme humain.

Présentations d'ouvrages. — M. Bouvier présente un ouvrage de M. D. B. « Le monde de la France et de l'Amérique ». L'ouvrage est un volume de la Faune de France (Myriapodes diplopedes), par M. Borlemann.

Société de médecine de Paris

Préparation de l'opiorine. — MM. Dupuy de Frénel et Bécart présentent quelques points particuliers de la technique à suivre en cas d'opération dans les cas graves et difficiles, notamment chez les sujets atteints dans leurs voies respiratoires : anesthésie par l'éther, transfusion sanguine, inhalation de carbogène.

Paralysie faciale d'origine dentaire. — M. Dechaume parle d'une paralysie faciale constituée depuis sept jours et qui fut guérie en deux semaines par l'extraction de racines infectées du maxillaire supérieur.

Autres communications. — M. R. G. parle des courants exponentiels de basse fréquence. — M. Cauby expose des idées générales sur la douleur. — M. Clouet montre la nécessité d'un repérage précis dans la chirurgie réparatrice mammaire. — M. Grimbreg présente une pince à biopsie.

Le déplacement d'office des professeurs de lycées

On nous communique : Par la longueuse même de la note qu'il a communiqué sous ce titre à la presse, le ministre de l'éducation nationale a reconnu l'exceptionnel

FEUILLETON du Temps

LA MUSIQUE

A L'OPERA : Première représentation (à ce théâtre) de « Salade », ballet chanté de M. Albert Flament, chorégraphie de M. Serge Lifar, musique de M. Darius Milhaud.

AU THEATRE DES NOUVEAUTES : Reprise des « Linottes », opérette en trois actes de Georges Courteline, M. Robert Dieudonné et G.-A. Carpentier, musique de M. Albert Flament.

AU THEATRE ROYAL D'AMSTERDAM : Représentations de « Pelléas et Mélisande », drame lyrique en cinq actes de M. Maurice Maeterlinck, musique de Claude Debussy.

Deux spectacles lyriques du genre léger ont fait ces jours derniers une diversion agréable. L'opéra a inscrit à son répertoire Salade, ballet chanté de MM. Albert Flament et Darius Milhaud, ou sont recomposés les personnages fantastiques de la Commedia dell'arte. Le théâtre des Nouveautés a repris Linottes, opérette de Georges Courteline, G.-A. Carpentier, MM. Robert Dieudonné et Edouard Mathé, dont la simplicité est si aimable qu'elle ne paraît plus que distinction.

La première représentation de Salade a eu lieu le 17 mai 1934 sur le théâtre de la Cigale. Le comité éditorial de Beaumont organisait alors ses fameuses « Soirées de Paris », d'un modernisme aigre. Parmi les spectacles curieux et osés qu'il révéla au music-hall montmartrois, le divertissement de MM. Albert Flament et Darius Milhaud faisait presque figure de ballet traditionnel. Pour en écrire la musique, M. Darius Milhaud avait, en partie, renoncé à ses doctrines séduisantes d'artiste d'avant-garde. Quant à M. Albert Flament, il avait emprunté les personnages et les incidents de son scénario aux recueils conventionnels et longtemps négligés de la Commedia dell'arte. Les auteurs de Salade n'avaient pas visé haut. Ils s'étaient mis à la portée du grand public. Ils avaient adopté une technique pour plaire aux spectateurs moyens. Après plus de dix ans de silence et d'ombre, ce divertissement ne se rendait dans sa grâce et sa vivacité premières, précisément à cause de son tour d'esprit facile.

Mais Isabelle aime Cinzio, fils du Docteur, et en est aimée. Exaspérée par la malveillance de son tuteur, elle promet sa main à Tartaglia, sous la seule condition qu'il rouera de coups le Docteur. Tartaglia n'hésite pas un instant. Il s'engage à ce mariage, et le contrat est signé. Le tuteur, bien que le docteur soit son bienfaiteur et son ami. Pour favoriser les amours d'Isabelle et de Cinzio, Polichinelle s'est déguisé en Docteur. Croyant tomber sur le tuteur d'Isabelle, Tartaglia, armé d'un solide gourdin, bat comme platier Polichinelle.

Entre le capitaine Cartuccia à la tête de ses soldats. Il tient à monter en grand pompe le mariage de sa fille, Polichinelle se travestit en femme et se donne pour Rosetta. Le capitaine lui baise la main et lui déclare galamment sa flamme. Tous se préparent à entrer dans la maison pour fêter les accordeilles de Rosetta et de Cartuccia. Polichinelle vide sur les invités un sac de farine. Le capitaine et ses soldats s'enfuient. Polichinelle en profite pour se déguiser en Péruvienne. Polichinelle propose au Docteur de lui vendre une belle esclave volée, qui n'est autre qu'Isabelle. « Achetez-la pour votre fils Cinzio », dit Tartaglia au Docteur. Le marché est vite conclu. Cinzio et Isabelle, au comble de leurs vœux, s'enferment dans la maison. Le Docteur s'aperçoit bientôt de la supercherie. Il ne punit pas les coupables. S'engage à le tuer, mais ne le fait pas. Il veut seulement les sentiments de jeunes gens. Ils pardonnent et unissent les deux couples formés par Isabelle et Cinzio et par Rosetta et Polichinelle.

Je n'ai tenté d'éclaircir cet « argomente » que parce qu'il paraît des plus confus à la scène. Comme vous l'avez pu constater, le titre de Salade est pleinement justifié. M. Albert Flament a traité le sujet de « en se laissant aller à sa libre fantaisie. Il est à l'habitude d'écrire un ouvrage de cette sorte n'exige pas un trop grand application. Il s'est efforcé derrière son collaborateur. Il semble avoir griffonné ses couplets au courant de la plume. L'essentiel était, pour lui, de fournir texte à musique et à l'opéra, n'y a-t-il pas ? Ce n'est pas tout à fait un ouvrage de « all'improvviso ». Il en est tout de même de la partition. Pour Salade, M. Darius Milhaud a comme dit d'une technique. Il n'a recherché que l'éclat bruyant, que le rythme varié et pressant. Fort ingénieusement, il a associé le style de la chanson

populaire ancienne à la facture sommaire du jazz actuel. Dans la musique de Salade il n'y a ni développements savants ni modulations quelconques. Comme dans le jazz, les formules d'accompagnement sont répétées avec insistance. Les compositions typiques de Salade sont des mélodies, ou flottent des bribes de vieilles chansons. De temps en temps, une harmonie neuve ou piquante, une aigre dissonance, une faute théorique voulue nous indiquent que M. Darius Milhaud a conservé sa personnalité orageuse. Le récitatif affecte souvent la forme d'un « paté en mesure ». Les ensembles chantés ont été notés avec une précipitation égarée, notés avec je ne sais quelle sécheresse spirituelle. L'orchestration, ou, comme dans la musique de la Commedia dell'arte, dominant trompettes, timbales et tambourins, est destinée à gros traits, colorée à larges touches.

M. Darius Milhaud a dit lui-même que la partition de Salade a été écrite en quinze jours : du 5 février au 20 février 1934. Les caractères des personnages sont très esquissés, mais la ligne, les idées, les idées sont très présentes en refrain populaires. Essayons d'étudier d'un peu près cette musique.

Polichinelle n'est accompagné d'un son entrée que par un game de ré majeur, descendant et ascendant. Le compositeur veut-il traduire par cela la mobilité du rusé Polichinelle ? Le portrait caricatural du masque napolitain est, prestement ébauché sur un rythme qu'on croirait d'un « tambourin » ancien. Isabelle et Cinzio apparaissent et dansent sur une mélodie innocente, empreinte de mélancolie et que relèvent, de-ci de-là, des accords imprévus. Rosetta nous est montrée sur un rythme de bourrée. Elle détaille avec malice un air amusant : « Je languis sur terre ». Tartaglia, qui n'est pas égaré comme le veut la tradition, est un personnage très présent en refrain populaires. Essayons d'étudier d'un peu près cette musique.

Polichinelle n'est accompagné d'un son entrée que par un game de ré majeur, descendant et ascendant. Le compositeur veut-il traduire par cela la mobilité du rusé Polichinelle ? Le portrait caricatural du masque napolitain est, prestement ébauché sur un rythme qu'on croirait d'un « tambourin » ancien. Isabelle et Cinzio apparaissent et dansent sur une mélodie innocente, empreinte de mélancolie et que relèvent, de-ci de-là, des accords imprévus. Rosetta nous est montrée sur un rythme de bourrée. Elle détaille avec malice un air amusant : « Je languis sur terre ». Tartaglia, qui n'est pas égaré comme le veut la tradition, est un personnage très présent en refrain populaires. Essayons d'étudier d'un peu près cette musique.

Polichinelle n'est accompagné d'un son entrée que par un game de ré majeur, descendant et ascendant. Le compositeur veut-il traduire par cela la mobilité du rusé Polichinelle ? Le portrait caricatural du masque napolitain est, prestement ébauché sur un rythme qu'on croirait d'un « tambourin » ancien. Isabelle et Cinzio apparaissent et dansent sur une mélodie innocente, empreinte de mélancolie et que relèvent, de-ci de-là, des accords imprévus. Rosetta nous est montrée sur un rythme de bourrée. Elle détaille avec malice un air amusant : « Je languis sur terre ». Tartaglia, qui n'est pas égaré comme le veut la tradition, est un personnage très présent en refrain populaires. Essayons d'étudier d'un peu près cette musique.

Polichinelle n'est accompagné d'un son entrée que par un game de ré majeur, descendant et ascendant. Le compositeur veut-il traduire par cela la mobilité du rusé Polichinelle ? Le portrait caricatural du masque napolitain est, prestement ébauché sur un rythme qu'on croirait d'un « tambourin » ancien. Isabelle et Cinzio apparaissent et dansent sur une mélodie innocente, empreinte de mélancolie et que relèvent, de-ci de-là, des accords imprévus. Rosetta nous est montrée sur un rythme de bourrée. Elle détaille avec malice un air amusant : « Je languis sur terre ». Tartaglia, qui n'est pas égaré comme le veut la tradition, est un personnage très présent en refrain populaires. Essayons d'étudier d'un peu près cette musique.

Polichinelle n'est accompagné d'un son entrée que par un game de ré majeur, descendant et ascendant. Le